

Délibération n°006-2023

Modification de la composition du conseil d'administration du CCAS

| Nombre de Conseillers municipaux |          |         |
|----------------------------------|----------|---------|
| En exercice                      | Présents | Votants |
| 25                               | 16       | 19      |
| Date de convocation              |          |         |
| 13 janvier 2023                  |          |         |
| Secrétaire de séance             |          |         |
| Sébastien ANDEVERT               |          |         |

Le dix-neuf janvier deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, maire.

Étaient présents : Jean-Marie FOURNIER, Catherine CLIMENT, Thierry PESENTI, Delphine POIRIER, Eric ORTIZ, Brigitte GAYAUD, Frédéric MARTIN, Myriam SEVENERY, Cyril QUIOT, Sébastien ANDEVERT, Samuel MICHELON, Sonia BONNET-TELLIER, Claire FABRE-PILLEMENT, Sarah AIT-IDIR, Cédric DAYDE, Christian ALEX

Procurations : Régis BLAYRAT à Jean-Marie FOURNIER ; Claude CADENAT à Frédéric MARTIN ; Christophe RENAUD à Christian ALEX.

Absents : Marie-Dominique MICHELET, Sandrine CARRIERE, Elisabeth RHODE-BERNARD, Nicolas FONT, Mélanie SALLE, Christian GOMEZ

\*\*\*

Rapporteur : Delphine POIRIER, adjointe déléguée à l'action sociale

Par courrier en date du 21 novembre dernier, Madame Claire FABRE-PILLEMENT a fait part de sa démission du conseil d'administration du CCAS avec effet immédiat.

Pour mémoire, elle était membre du collège des conseillers d'administration issus de l'assemblée municipale, qui reste constitué par : Delphine POIRIER, Myriam SEVENERY, Marie-Dominique MICHELET, Mélanie SALLE, et, depuis le 21 octobre 2021, Catherine CLIMENT et Sarah AIT-IDIR. Brigitte GAYAUD et Claude CADENAT avaient par ailleurs été désignés, en 2020, en qualité de membres appelés à pourvoir aux postes vacants en cours de mandat, le cas échéant.

Il doit donc être procédé à un appel à candidature parmi ces deux membres suppléants pour le remplacement du poste vacant.

A l'appel de Monsieur le Maire, Madame Brigitte GAYAUD est candidate.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n°030-2020 du 11 juin 2020 désignant les membres du Conseil d'Administration du CCAS issus de l'assemblée municipale,

Vu sa délibération n°080-2021 du 21 octobre 2021 modifiant la composition du Conseil d'Administration,

Où l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Dans un premier temps, à l'unanimité :

1. De procéder à un vote de désignation à main levée.

Dans un second temps :

2. De nommer Brigitte GAYAUD conseillère d'administration du Centre Communal d'Action Sociale en remplacement de Claire FABRE-PILLEMENT.

Le Secrétaire de séance,  
Sébastien ANDEVERT



Le Maire,  
Jean-Marie FOURNIER

